sia
société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

Schweizerische Bundesbahnen SBB
Chemins de fers fédéraux CFF
A l'att. de M. Andreas Meyer, CEO
Hilfikerstr. 1
3000 Berne 65

Lausanne, le 24 mars 2017

Tarifs pratiqués dans le cadre des appels d'offres (marchés publics) des CFF

Monsieur le Directeur,

Par la présente, nous nous joignons aux interpellations que vous avez déjà reçues de la part d'autres organisations comme l'UPIAV. En effet, depuis quelques semaines, une indignation forte et justifiée survient de la part de nos membres, plus particulièrement des grands bureaux d'ingénieurs. Cela fait suite à l'attribution par les CFF de cinq lots importants pour la planification des accès aux trains dans toute la Suisse romande à un prix moyen d'un peu moins de 62 CHF/heure au bureau XXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXX, au Tessin. On ne peut s'empêcher de comparer ces tarifs aux recommandations relatives aux honoraires d'architectes et d'ingénieurs 2017 de la KBOB, qui ont été publiées il y a peu. Notons également qu'au Tessin, entrera en vigueur une Convention Collective de Travail (CCT) avec force étendue et qu'une CCT du même type est en train de se mettre en place dans le Canton de Vaud. Sur la base de ces documents, nous constatons qu'il est impossible à nos bureaux de réaliser les prestations demandées pour ce prix en Suisse.

Au niveau fédéral, un postulat du parlementaire Olivier Français concernant la problématique des honoraires trop bas a été accepté au mois de décembre de l'année passée. Ce texte fait suite à une interpellation sur le même sujet au mois de juin. Alors que les efforts de la branche de la planification pour lutter contre les bas prix lors de l'attribution de prestations d'ingénieur y sont reconnus, les deux textes mettent en évidence que la situation s'est fortement aggravée ces dernières années.

Il nous semble évident que la qualité du travail accompli et la possibilité d'étudier des variantes qui permettraient éventuellement des économies substantielles lors de la construction et/ou de l'exploitation des ouvrages à réaliser pâtissent quand la pression sur les honoraires devient trop importante. L'offre la moins chère pour les prestations intellectuelles conduit ainsi souvent à des solutions standards et des réalisations dont les coûts sur l'ensemble du cycle de vie (i.e. incluant exploitation, entretien, etc.) ne sont pas optimisés. Cautionner cela nous paraît d'autant plus absurde que les coûts pour la planification ne représentent finalement qu'un pourcentage relativement faible par rapport aux investissements nécessaires pour la construction.

schweizerischer ingenieur-und architektenverein
société suisse des ingénieurs et architectes
società svizzera degli ingegneri ed architetti
swiss society of engineers and architects

avenue de rumine 6
ch 1005 lausanne
t 41 021 646 34 21
f 41 021 647 19 24

De la part de gros constructeurs fédéraux que sont les CFF ou l'OFROU, attribuer des contrats qui vont finalement conduire vers des travailleurs basés à l'étranger est une solution qui ne résiste pas tant sur le plan économique que politique. En effet, le métier même des planificateurs dans la construction veut que ceux-ci soient sur le terrain pour accompagner les projets de construction, ce qui est impossible lorsque la personne se trouve à des centaines de kilomètres. De plus, dans le cadre des conditions de marchés actuelles, la réciprocité est impensable. Finalement, c'est l'argent du contribuable qui échappe à la branche de la planification, branche qui contribue largement à la richesse et à la variété du patrimoine bâti dans le pays et dont les réalisations ont des effets importants sur l'économie régionale.

Nous tenons également à préciser que de grands efforts sont consentis par les hautes écoles (EPF, HES, etc.) et d'autres institutions pour former des professionnels compétents en Suisse et qu'une situation d'honoraires bas conduit en général à une diminution des investissements dans la formation et de recherche, ce qui est inadmissible à nos yeux.

En tant que membres d'une association faîtière représentant 15'800 membres (dont 2'500 bureaux) dans toute la Suisse, nous jugeons important de souligner que l'offre économiquement la plus avantageuse est celle qui permet également à nos bureaux d'exister, d'engager et de payer du personnel disposant d'une formation de haut niveau acquise en Suisse, et qui à son tour paiera des impôts. Une offre trop basse ne peut pas être une offre qui garantit qualité, durabilité et économicité sur le long terme pour le projet mis en appel d'offres.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre respectueuse considération.

Le comité de la SIA Coordination romande

Christina Zoumboulakis
Présidente SIA Coordination romande et Présidente SIA Vaud

Léonard Bender, Président SIA Valais
Federico Ferrario, Président SIA Jura|Jura bernois
Eric Maria, Président SIA Genève
Dominique Martignoni, Président SIA Fribourg
Jan Philipp Robra, Président SIA Neuchâtel
Matthias Schmid, Président SIA Groupe régional Bienne-Jura
Paolo Spinedi, Président SIA Ticino

Copie à :

- Mme Doris Leuthard, Présidente de la Confédération
- M. Michael Jutzi, Leiter Einkauf Bauprojekte SBB
- M. Stefan Cadosch, Président SIA
- M. Hans-Georg Bächtold, Directeur SIA